

MÉTROPOLE DE LYON

GRANDLYON
la métropole

RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Elodie RENOUF
 Responsable Gestion de la ressource
erenouf@grandlyon.com
 07 60 41 01 76

Maurane VALDELFEENER
 Chef de projet
mavaldelfener@grandlyon.com

NOM DE LA DIRECTION

Direction Eau & déchets (DED)

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)

Dates de début et de fin du projet	PGRE Est Lyonnais : 2017-2027 PGRE Yzeron : 2018-2022
Contexte et historique du projet	PGRE Est Lyonnais & Yzeron : Identifiés comme masse d'eau déficitaire dans le SDAGE 2009-2015, le SAGE de l'Est Lyonnais et le SAGRYC ont lancé dès 2010-2011 une démarche de gestion quantitative de la ressource en eau de la nappe de l'Est Lyonnais et du cours d'eau de l'Yzeron.
Objectifs visés par l'action	Il vise à organiser le partage de l'eau entre les différents usagers (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêche, usages récréatifs...) et à mettre en œuvre des actions afin de rétablir ou de préserver l'équilibre quantitatif. Pour cela différentes objectifs sont visés, notamment : Économies de la ressource par les usagers Favoriser l'infiltration des eaux / recharge naturelle pour un retour aux milieux Organiser la substitution de la ressource
Mise en œuvre	
Actions réalisées	<p>PGRE Est Lyonnais : Les démarches pour le PGRE de l'Est Lyonnais ont été engagées en 2010, puis validées en 2017. Au total, ce sont 30 actions qui concernent l'irrigation agricole et non agricole, les industriels, et les préleveurs en eau potable. La Métropole a eu une place importante dans sa conception et sa mise en œuvre : elle a participé à la révision SGAEP et à la stratégie de diversification, elle a été concernée par les économies des bâtiments publics, et elle a sensibilisé les usagers AEP.</p> <p>PGRE de l'Yzeron : Les études préalables pour le PGRE de l'Yzeron ont débuté dès 1999. Elles ont donné suite à une étude des volumes prélevables de 2011 à 2015, puis à sa validation en 2017 par le COPIL puis par le SAGYRC. Le PGRE constate un besoin de réduction de 44 % des prélèvements et propose plusieurs actions pour y parvenir comme : Lutter contre le drainage des réseaux d'assainissement et leur collecte des eaux pluviales Travailler sur les retenues collinaires Mettre en place la « ville perméable » Travailler sur une ressource de substitution (Rhône)</p>
Actions en cours	PGRE Est Lyonnais : Le travail de révision des arrêtés d'autorisation de prélèvements ont été pris. Les actions sont en cours. Une étude de révision de la connaissance est en cours sur les volumes. PGRE Yzeron : Le travail de sensibilisation est en cours.
Prochaines étapes	PGRE Est Lyonnais : Décision d'adapter les VMP ou non. Bilan de l'avancement des actions.
Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	Subvention SAGE / Budget de fonctionnement
Freins rencontrés/ solutions apportées	Rôle de la Métropole : Accompagner les démarches

Facteurs de réussite	–
Acteurs impliqués et rôles	SAGE Est Lyonnais, SAGYRC
Date de mise à jour de la fiche	20/10/2021

EN BREF

Descriptif

Fondé sur une étude de détermination des volumes prélevables garantissant la vie aquatique, le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) est un contrat inter-usagers de l'eau. Il vise à organiser le partage de l'eau entre les différents usagers (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêche, usages récréatifs...) et à mettre en œuvre des actions afin de rétablir ou de préserver l'équilibre quantitatif.